COMMUNE DE
MONTREUX

Montreux, le 09.03.2015

RAPPORT

Commission Finances (CoFin)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La Commission des finances a siégé le lundi soir 2 mars à la Villa Mounsey.

Les Conseillers suivants étaient excusés et non remplacés : Christophe Privet, Bernard Schmid et Eric Walther.

M. Spahn était excusé et remplacé par M. Schoeneich.

La commission a reçu des réponses circonstanciées à toutes les questions posées. Nous remercions M. Pierre Rochat, Conseiller municipal, et M. Serge Gard, Chef du service des finances, d'avoir participer à nos travaux.

Le préavis de la Municipalité vise à répondre à une exigence de la CIP. La FACEME peut s'affilier à la CIP uniquement si elle bénéficie d'une garantie contractuelle sous la forme d'un porte-fort donnée par la commune de Montreux. Cette exigence est la même pour toutes les communes qui sont ainsi solidaires entre elles.

L'affiliation à la CIP est avantageuse pour le personnel qui jouit ainsi des prestations très avantageuses de la CPEV.

Après avoir étudié attentivement le préavis, la commission est arrivée à la conclusion que la solution de la Municipalité est effectivement la meilleure.

Conclusion

Conclusions

En conclusion, c'est par 7 oui, 0 non et 0 abstention que nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

vu le préavis No 06/2015 de la Municipalité du 30 janvier 2015 au Conseil

communal relatif à la constitution d'une garantie en porte-fort en faveur de la Fondation de l'accueil collectif de la petite enfance de Montreux et environs (FACEME) pour la Caisse intercommunale de pensions (CIP),

ouï le rapport de la commission des finances chargée d'étudier cette affaire,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. de constituer une garantie en porte-fort à l'intention de la CIP, en couverture des engagements de la FACEME ;

2. d'autoriser la Municipalité à signer les actes et conventions correspondants.

7 oui, 0 non, 0 abstention, 0 bulletin blanc.

Le président-rapporteur
Olivier Gfeller (SOC)